

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22272**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Domaine Sciences, Technologies, Santé Mention Sciences de la Vie et de la Santé Spécialité Produits de Santé : Développement et Distribution

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique), 312 Commerce, vente, 331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel maîtrise les techniques et stratégies du développement et de la distribution des médicaments et autres produits de santé : formulation, pharmacotechnie, contrôle-qualité, assurance-qualité, techniques de commercialisation et de management, logistique, réglementation pharmaceutique, gestion financière.

Les activités d'un titulaire du Master Produits de Santé : Développement et distribution, correspondent à deux domaines du produit de santé que sont le **développement** et la **distribution** :

- **Développement de Produits de Santé**, sont des spécialistes dans les domaines de la formulation, de la production, de l'évaluation, du contrôle qualité, de l'assurance qualité et de la mise sur le marché des formes pharmaceutiques, à usage humain ou vétérinaire, des aliments médicamenteux et dispositifs médicaux.

- **Distribution Pharmaceutique**, sont des spécialistes dans les domaines de la logistique et informatique, de la gestion financière, de la réglementation pharmaceutique, des techniques commerciales et du management leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour exercer des fonctions opérationnelles et d'encadrement dans des entreprises de répartition ou de distribution pharmaceutique.

Dans le cadre de ces deux domaines, ces professionnels sont capables de :

Développement de Produits de Santé :

- Concevoir le développement et conduire la réalisation d'un projet dans le domaine de la biologie-santé,
- concevoir, mettre au point et exploiter des projets liés à des matériaux, des instruments et des procédés ainsi qu'à des dispositifs expérimentaux complexes et spécialisés,
- diffuser ses résultats sous forme de rapports techniques, publications, présentations orales auprès des communautés professionnelles et scientifiques et assure la valorisation industrielle de ses réalisations,
- animer une équipe, et gérer les moyens qui lui sont alloués,
- assurer une veille scientifique, technologique et réglementaire et s'adapter à l'évolution de l'environnement socio-économique.

Distribution Pharmaceutique :

- assurer une activité commerciale à travers plusieurs situations professionnelles possibles : développement d'un portefeuille de clients, prospection, animation et fidélisation de la clientèle, information et communication clients, développement et gestion des offres de produits et offres de service, analyse du marché et identification des besoins des clients,
- assurer une activité logistique : responsabilité de la production d'un établissement, organisation, contrôle et gestion de l'approvisionnement, préparation de commandes, livraison et retour des marchandises,
- animer une équipe, et gérer les moyens qui lui sont alloués,
- assurer une veille réglementaire.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels évoluent dans les secteurs d'activités suivants :

- Industrie chimique et pharmaceutique (médicaments, dispositifs médicaux, cosmétologie)
- Industrie agro-alimentaire
- Services aux entreprises
- Logistique, commerce, santé
- Répartition pharmaceutique et dépositaires

Ces professionnels sont amenés à occuper les emplois suivants :

- Ingénieur recherche et développement : recherche, études techniques,
- Assistant ou responsable contrôle-qualité,
- Assistant ou responsable assurance-qualité,
- Chargé d'affaires réglementaires,
- Responsable production : chimie, pharmacie, agroalimentaire, dispositifs médicaux,
- Attaché ou cadre commercial,
- Responsable d'exploitation, Chargé d'études logistiques,
- Acheteur, trading,

- Analyste approvisionnements,
- Responsable satisfaction clientèle,
- Chef de produit marketing, Conseiller merchandising,
- Chargé de communication,
- Contrôleur de gestion.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

D1407 : Relation technico-commerciale

N1302 : Direction de site logistique

Réglementation d'activités :

Pour certains postes, le diplôme de Pharmacien est obligatoire, notamment pour le parcours Distribution Pharmaceutique. En effet, en plus de sa fonction opérationnelle, le pharmacien engage son diplôme. Il supervise et garantit l'application et le respect de la réglementation en matière de santé publique, en assumant la responsabilité pharmaceutique de son établissement.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Parcours Développement de Produits de Santé :

La certification est accessible aux étudiants ayant validé une première année de Master (240 ECTS) dans le domaine biologie-santé, aux étudiants ayant validé leur cinquième année des études pharmaceutiques ou aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie ou en Médecine Vétérinaire.

Parcours Distribution Pharmaceutique :

La certification est accessible aux étudiants ayant validé leur cinquième année des études pharmaceutiques ou aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie, ou aux étudiants ayant validé une première année de Master de Sciences, de Droit-Economie-Gestion (240 ECTS).

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Semestre 3 :

Parcours Développement de Produits de Santé :

- Ouverture à la société et au monde professionnel (3 ECTS) : droit de l'entreprise individuelle et des sociétés, anglais, communication.
- Mise au point, fabrication et contrôles pharmacotechniques (6 ECTS) : préformulation et paramètres biogaléniques, génie pharmaceutique et technologie pharmaceutique, mise au point et développement, fabrication et contrôles pharmacotechniques, assurance qualité et bonnes pratiques de fabrication.
- Méthodes d'analyse et de contrôle des médicaments, assurance de qualité (6 ECTS) : méthodes industrielles de contrôle analytique des médicaments, techniques de contrôle analytique des matières premières, contrôle qualité (métrologie, qualification, validation), bonnes pratiques de laboratoire, assurance qualité.
- Méthodes de contrôle biologique des médicaments (6 ECTS) : méthodes de contrôle bactériologique des médicaments, pharmacologie expérimentale, outils statistiques et pharmacométrie, méthodes de contrôle biochimique des médicaments.

Option (une parmi les deux proposées) :

- Médicaments humains et dispositifs médicaux : (9 ECTS) : généralités sur l'industrie du médicament et des dispositifs médicaux, droit de la santé, conception, créativité, stratégie de développement, économie de la santé, aspects industriels, développements spécifiques.
- Médicaments vétérinaires (9 ECTS) : pathologie animale, pharmacie vétérinaire, vaccins, zootechnie, toxicologie, physiologie, pharmacocinétique.

Parcours Distribution Pharmaceutique :

- Ouverture à la société et au monde professionnel (3 ECTS) : droit de l'entreprise individuelle et des sociétés, anglais, communication.
- La distribution pharmaceutique et son environnement (4 ECTS) : offre et gestion de l'offre-répartiteur, offre et gestion de l'offre-dépositaire, l'environnement de la profession, système d'économie de la santé.
- Aspects juridiques et gestion financière de l'entreprise (5 ECTS) : Comptabilité, gestion, AJGFE (application à l'officine), AJGFE (application à l'entreprise de répartition).
- Management et stratégie de l'entreprise (5 ECTS) : gestion des ressources humaines, stratégie de l'entreprise.
- Informatique et logistique (6 ECTS) : organisation informatisée dans la distribution pharmaceutique, logistique, logistique dans la distribution du médicament.
- Communication, marketing et techniques commerciales (7 ECTS) : marketing pharmaceutique, communication et techniques commerciales, mémoire et projet professionnel.

Semestre 4 :

- Stage en entreprise (30 ECTS)

Les connaissances théoriques sont évaluées par contrôle continu et examens terminaux, sous forme d'écrits et d'oraux.

Les connaissances pratiques (stage) sont évaluées par contrôle continu (évaluation par le maître de stage) et examen terminal sous forme d'écrit (mémoire de stage) et d'oral (soutenance du mémoire). Le jury est composé de professionnels et d'universitaires.

Tout ou partie du diplôme peut être obtenu par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE 2002).

-

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (Commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	Possible pour tout ou partie par VAE (Jury composé de trois enseignants chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002))

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - Habilitation n°20081609

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (Articles R. 613-33 à R. 613-37)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.pharmacie-unilim.fr> (rubrique Formations)

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP23204
87032 Limoges cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Pharmacie de Limoges
2 rue du Docteur Marcland
87025 Limoges cedex

Historique de la certification :

La spécialité Produits de Santé : développement et distribution est le regroupement de deux spécialités professionnelles ("Développement de Produits de Santé" et "Distribution Pharmaceutique") de l'offre de formation 2008-2011 du Master Sciences de la Vie et de la Santé.

Pour le contrat quinquennal 2012-2017, la spécialité Produits de Santé : développement et distribution a été habilitée par l'AERES est notée A.